

1996-2021 LSF a 25 ans

Ce sont les débuts de Livres Sans Frontières que je voudrais évoquer à l'occasion de cet anniversaire.

Un homme qui ne dort pas la nuit et qui regarde la télévision ; il y voit une institutrice roumaine francophone qui souhaite recevoir des livres de langue française.

Cet insomniaque, c'est Jean-Yves Merle, maire de Notre-Dame de Bondeville. Nous sommes en avril 1996 ; il en fait part à deux de ses amis qui l'écoutent attentivement et qui sont immédiatement convaincus « qu'on doit pouvoir faire quelque chose ... ». Ces deux personnes sont Jean-Claude Loie, Inspecteur Départemental de l'Éducation Nationale, Président de l'Orchestre d'Harmonie de Notre-Dame de Bondeville et Alain Alexandre, Professeur d'histoire géographique, historien de la vallée du Cailly.

Il faut trouver une appellation, un Bureau, un siège social, des locaux... Rapidement l'Association est créée et les statuts déposés. Jean-Yves en devient le Président, Jean-Claude le Secrétaire et Alain le Trésorier.

Le siège social sera à la mairie de Notre-Dame de Bondeville et les cartons de livres entreposés dans un bâtiment situé dans l'enceinte des Services Techniques Municipaux. Les premières et modestes cotisations servent à ouvrir un compte bancaire et il faut penser à trouver rapidement des subventions... .

En 1997 l'envoi d'un « conteneur pour Haïti », organisé par notre ami Christophe Wargny, alors vice-président de LSF et fin connaisseur de ce pays insulaire des Caraïbes, marque le début d'une grande aventure.

Des centaines de milliers de livres seront ainsi collectés et triés par des dizaines de bénévoles avant d'être acheminés vers de nombreux pays du globe.

La culture était au centre des actions de Jean-Yves Merle ; il l'a manifesté en étant à l'origine ou en soutenant les initiatives et projets : création de l'Association SYLVEISON en 1989, organisation des tournois européens de football, (de 1990 à 2000), transformation de l'ancien manoir Gresland en Bibliothèque Médiathèque ouverte en 2002. Pendant toutes ces années j'ai été à ses côtés.

Les rencontres, le partage, la diffusion faisaient partie de ses engagements solidaires et humanistes.

Dans l'Éditorial de « CAP sur LSF » n°37 (décembre 2020) Christophe Wargny rendait hommage à Jean-Yves qui nous a quittés le 4 novembre 2020. Oui, « Merci Jean-Yves » et « Merci » à celles et ceux qui, bénévolement depuis un quart de siècle, œuvrent pour que nous puissions « Aider les livres à franchir les frontières ».

Alain ALEXANDRE
Co-fondateur de LSF



INFOS AVRIL 2021...

25 ans d'activités ouvertes à de plus en plus de pays...mais COVID oblige nous avons dû cesser l'accueil dans nos locaux au public des donateurs.

Nos bénévoles ont cependant continué à préparer des envois quand les mesures de déconfinement le permettaient.

Nous espérons que bientôt grâce aux actions conjuguées de la vaccination et des gestes-barrières nous pourrions de nouveau vous accueillir pour recevoir vos dons de livres.

Vous en serez avertis sur nos réseaux sociaux. Prenez soin de vous !

CLAUDINE : Cette période difficile nous a incités à rester solidaires et continuer à soutenir les jeunes étudiants en plein désarroi sur leur devenir ; nous avons accueilli Rachid en 2019/2020 et cette année Lise, en stage alternance avec la faculté de droit de Rouen. Leur sourire et leur implication nous ont toujours guéris des pires doutes Covid.

Accueillir des étudiants, favoriser l'insertion des jeunes, c'est aussi la mission de LSF.

LISE: Pour l'obtention de ma licence « Gestion des organisations de l'économie sociale et solidaire », j'ai choisi d'effectuer mon stage à LSF. Depuis le début de la crise sanitaire de la COVID 19, l'association a dû totalement se réorganiser. Pour respecter les protocoles sanitaires, elle a dû cesser d'accueillir du public, ce qui veut dire que les particuliers ne peuvent plus déposer leurs livres.

Les confinements successifs n'ont rien arrangé. Effectivement, ceux-ci ont mis en suspens l'activité de l'association qui a dû s'adapter et trouver des moyens nouveaux de communication entre ses membres, dont la visio-conférence. Cependant cela n'a pas été simple au début, mais les visio-conférences ont tout de même permis de faire le point sur l'activité de l'association et surtout de garder un lien social, ce qui est très important pour le bien-être de chacun surtout dans ces conditions.

Des plus jeunes aussi ont essayé de mettre au point de nouvelles applications, afin d'entretenir un meilleur dialogue et faciliter la gestion à distance du planning de travail.

Comme l'association n'accueille pas le public, ce virus a été l'occasion d'un grand nettoyage dans les locaux du Linoléum, ce que les bénévoles n'arrivaient plus à faire jusqu'à présent ...

Je n'ai pas pu recevoir du public puisque nous devons respecter les normes sanitaires. Nous avons dû être rigoureux et ne pas exposer les bénévoles.

En cette période de pandémie, les livres doivent être soumis à des quarantaines comme dans les bibliothèques. Au final, durant cette période compliquée, chacun a su faire œuvre d'imagination et montrer ses compétences.

C'est aussi cela « l'esprit LSF » !

Malgré la COVID en 2020...27 800 livres ont été envoyés vers 9 pays.



Plusieurs de ces pays et d'autres dans le monde, énormément touchés par toutes sortes de fléaux (guerres, pandémies...) ont des projets d'acquisition de livres pour des écoles, collèges, lycées, bibliothèques et nous ont fait des demandes d'équipements. Malheureusement, leurs moyens financiers ne suivent plus.

LSF ne veut pas qu'ils renoncent et veut les aider encore plus. C'est pour cela que vous pouvez nous aider en soutenant financièrement notre action.

Pour aider les livres à franchir les frontières



3 bonnes raisons d'aider Livres sans frontières

- 1- Collecter puis acheminer des livres vers les pays francophones qui en manquent
- 2- Soutenir l'apprentissage et la pratique de la langue française dans le monde
- 3- Renforcer nos liens d'amitié avec les pays francophones

- J'adhère à LSF en versant une cotisation (10 €)
- Je souhaite participer activement à l'action de l'association
- Je fais un don à Livres sans frontières et je verse :
 - 20€ 30€ 50€ Montant libre€

Conformément à l'article 200 du code général des impôts, les cotisations et les dons versés ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % de leur montant, dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit, contactez l'association.

Mlle Mme M

Nom

Prénom

Adresse

C.P

Ville

Courriel

Merci d'adresser votre chèque libellé à l'ordre de :
Association Livres sans frontières
 Place Victor Schœlcher
 BP5
 76 960 NOTRE DAME DE BONDEVILLE

✂ Merci d'envoyer vos dons à :
LIVRES SANS FRONTIÈRES
 Place Victor Schœlcher
 BP5
 76960 NOTRE DAME DE BONDEVILLE

Si vous le pouvez, procédez à un prélèvement automatique en faveur de LSF

Informations par mél:
livres.sans.frontieres76@gmail.com

ou sur notre site:
www.livres-sans-frontieres.org

Avec le soutien de :

